

1. Débitrice: **MARIO INVERNIZZI ARCHITECTE Sàrl**,
Rue du Midi 6, **1003 Lausanne**
2. Déclaration de faillite: 09.07.2009
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 17.08.2009
4. Avance de frais: CHF 5'000.00
Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmen-
tionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne
fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront
pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avan-
ces supplémentaires est réservée.
5. Remarques: But: exploitation d'un atelier d'architecture
Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne
- 00396445